

REÇU A LA PREFECTURE
04 AVR. 2019
CHARENTE-MARITIME

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

COMMUNE DE CHERBONNIERES

PROJET DE LA FERME EOLIENNE DE LA LICHÈRE

COURRIERS ANNEXES AU REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

(50 pièces)

Le 22 février 2019

Le commissaire enquêteur





REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Registre d'enquête
ouvert le 17/01/2018
de l'annuaire enquête

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : Projet de Gestion d'un parc éolien
sur la commune de CHERBONNIERES

Première page



REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : _____

Il sera procédé du **jeudi 17 janvier 2019** au **mardi 19 février 2019 inclus**, soit **durant 34 jours**, à une enquête publique préalable à l'autorisation unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six machines sur la commune de CHERBONNIERES, déposée par la Société FERME EOLIENNE DE LA LICHERE

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° _____ en date du 29 novembre 2018 de _____

M. le Maire de : _____
 M. le Préfet de : Charente - Maritime

Président de la commission d'enquête - Commissaire enquêteur :

Membres titulaires :	M. <u>Bernard MISSIAEN</u>	qualité <u>Lieutenant Colonel de Gendarmerie</u>
	M. _____	qualité <u>en retraite</u>
	M. _____	qualité _____
	M. _____	qualité _____
Membres suppléants :	M. _____	qualité _____
	M. _____	qualité _____
	M. _____	qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du jeudi 17 janvier 2019 au mardi 19 février 2019
les _____ de _____ à _____ et de _____ à Inclus
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie de CHERBONNIERES 3 rue de la Mairie 17470 CHERBONNIERES
Autres lieux de consultation du dossier : _____

Registre d'enquête :

comportant 23 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Mairie de Commissaire Enquêteur Mairie de CHERBONNIERES 3 rue de la Mairie 17470 CHERBONNIERES

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : la Mairie de CHERBONNIERES
et la préfecture de Charente Maritime

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les _____	• Jeudi 17 janvier 2019 de 09h00 à 12h00	_____ à _____	et de _____ à _____
les _____	• Lundi 28 janvier 2019 de 15h00 à 18h00	_____ à _____	et de _____ à _____
les _____	• Vendredi 8 février 2019 de 9h00 à 12h00	_____ à _____	et de _____ à _____
les _____	• Mardi 5 février 2019 de 15h30 à 18h30	_____ à _____	et de _____ à _____
les _____	• Jeudi 14 février 2019 de 09h00 à 12h00	_____ à _____	et de _____ à _____
les _____	• Mardi 19 février 2019 de 15h30 à 18h30	_____ à _____	et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 17/01/2019 heures à heures

A/R Observations de M⁽¹⁾ MASSON Michèle habitant
au 15 rue des Plantes Cherbouvières.

J'ai travaillé et habité à Paris pendant 44 ans dans le tourisme, je suis guide interprète - je guidais des groupes étrangers au Louvre - Versailles Champs Chaulilly
J'ai survécu grâce à mon travail qui me conduisait dans les plus beaux sites de France Val de Loire Normandie

J'ai vu le paysage français changer
Je venais me ressourcer l'hiver en travaillant dans les vignes 8 heures de journées entières la pollution envahit

1) Argument contre : pollution sonore -
Il y a 5 mois/an de travail manuel
Il y a des employés agricoles qui se plaignent de maux néfastes, de infarctus -
Il y a déjà 5 éoliennes existantes depuis doit
En ajouter 6 dans le même périmètre
C'est une énorme nuisance

2) Pollution visuelle inesthétique

Les projets se multiplient sur un pays déjà dégradé par l'agriculture intensive depuis 40 ans - Jusqu'où ira dans la volonté étatique??

B/R DONIZALSKI Jaely 112te de Mattha CHERBOUVIÈRES

Je suis opposé à la proximité des éoliennes avec les villages

Le bruit est insupportable, l'impression de vivre près d'une soufflerie industrielle. Je parle

de l'existence des éoliennes de St Pierre de
Juillers. Elle se trouve à 1 km²⁰⁰ de
mon domicile.

Ne parlons pas du projet des 6 à venir sur
Cherbonnières.

De toute façon, le projet est déjà ficelé.

De toute façon, le village me paraît
devenu suicidaire avec l'insupportable de Paillé
avec et ses vents d'ouest-etc-...

~~Faut pas aimer son village et son environnement pour donner un emplacement.~~

3/R M^r Hubouin Jean-Marie

Ancien commerçant à Cherbonnières où j'ai passé toute ma
vie, rien que de penser à ces machines qui pourraient être
installées pour gâcher notre campagne alors que tout ça n'est
que pour l'argent ce ne sont que des mensonges ceux
qui ont des doutes n'ont qu'à se déplacer sur St Pierre de Ju
à 400m des machines par vent de 40 Km/h et là c'est de
l'ouïe infernale bien qu'ils nous disent que ce sont
des nouvelles pales silencieuses, tout n'est que mensonges

4/R JEAN-FRANÇOIS ECALLE, Habitant et conseiller municipal de la
Commune de St Martin de Juillers.

le 28/01/2019

Je suis contre la profération des parcs éoliens qui dégradent nos
beaux paysages charentais.

Notre commune va bientôt être envahie par les éoliennes:

- 5 actuellement sur St Pierre de Juillers
- 6 en prévision sur Cherbonnières
- 7 en — sur la Brousse - Bagnizeau.
- 5 en — sur Varaize
- 3 en — sur St Martin de Juillers
- 9 en — sur les Touches de Béigny - Gibouinne
- 4 en — sur Gourvilette.
- 4 en — sur Masnac.

43 machines!

Et on parle de respect de l'environnement!

Comme à chaque fois, la commune concernée essaie
de les implanter au plus loin de son bourg, c'est pourquoi
les éoliennes de St Pierre de Juillers et Cherbonnières vont
être localisées à environ 1 km du cœur de notre église de XII^e

Quelle honte!

Comment nos politiques, nos préfets peuvent valider ces projets!
Pourquoi ces projets s'élaborent-ils dans le silence, sans aucune concertation globale avec la population locale?

Certains ont-ils des choses à cacher?

Prenez le temps d'aller observer au pied des éoliennes, les cadavres de chauve-souris heurtés par les ailes de ces monstres de machines.

Ah! la Biodiversité: vous pouvez en parler merveilleusement politique qui va vouloir venir habiter sur notre territoire rural?

Nos vieilles pierres, nos églises vont probablement s'y sentir perdus. Bravo, pour un département touristique!

Mais c'est ce que désirent finalement nos élus!

Bravo merveilleux, mesdames les politiques, les ministres, les députés et certains maires! vous pouvez être fiers de vous!

Evidemment, lorsque vous êtes concernés par un projet proche de chez vous, vous êtes contre! N'est-ce pas M^{me} Bussières?

Plus que ceux qui vont avoir une éolienne sur leur terrain vont percevoir 10.000 à 12.000 € par an et par machine, les autres vont assister malgré eux, à une dévaluation de 50 ou 60% de leur patrimoine!

Quelle tristesse

STOR A LA MARCHANDISATION DE NOS PAYSAGE.

JF. ECALLE



M^{me} LE GENDRE Claudine

2 rue St Gervais - Charbonnières

Avons acheté la maison en 2008 - N'avons pas été prévenus du projet de St Pierre de Julles - on nous nous trouvons aujourd'hui à 1200 m des éoliennes de St Pierre -

Ce que nous vivons depuis l'implantation des éoliennes: bruit insupportable la nuit dans notre chambre malgré le double vitrage, ce qui entraîne pour moi des problèmes de sommeil et donc de santé (sufflé)

Ce que nous constatons: avant l'implantation des éoliennes visité de chauves souris dans la cour, autour de la grange, aujourd'hui, plus aucune chauve souris -

Des amis ont mis leur maison en vente... j'ai les clés et
je fais visiter (De particulier à particulier). Si par malheur, les
personnes sont passées par "des éoliennes d'Argentueil avec panneau
"M éoliennes". J'ai droit à la question: y-a-t-il eu projet d'éolien
sur Cherbonnières? A l'annonce de la réponse affirmative, la
visite est terminée -

Un agent immobilier m'a dit: je ne franchirai plus rien sur
Cherbonnières.

Les maisons sont dépréciées -

Une question: Comment vont faire les personnes âgées qui comptent
sur la vente de leur maison pour payer la maison de
retraite?

- d'été, des touristes viennent à Cherbonnières dans des gîtes
pour le patrimoine, la tranquillité de la campagne, le bon air, se
refaire une santé -

Or, notre patrimoine, notre campagne est défigurée (nous
sommes encerclés par les éoliennes - condamnation par l'Académie
des beaux Arts et les défenseurs du patrimoine).

Les nuisances sonores, visuelles (effets stroboscopiques) sanitaires
(asthmes ??) l'Académie de Médecine a demandé une distance de
1500 m des maisons (pas 600m) font fuir les touristes et les
habitants éventuels -

Sur un plan financier: quelques incohérences apparaissent: La France
exporte de la production électrique et dans le même temps, EDF se trouve
obligé d'acheter l'électricité produite par les éoliennes à un prix
préférentiel supérieur au prix du marché et qui fait? le consommateur
Même 7 milliards de plus seront à financer pour les éoliennes en
2019 sur la TICFE - - - - -

Nous (mon mari et moi) sommes donc défavorables à ce projet
éolien sur Cherbonnières afin de préserver naturellement tous les
atouts de notre belle campagne -

le 25.01.2019.

J. Boute

le 05/02/19.

Des éoliennes toujours et toujours au nom de la loi
sur la transition énergétique alors que l'on sait que
l'éolien terrestre fait augmenter la production de CO2 et
de plus elle ne fonctionnent que 25% du temps -

Les aérogénérateurs détruisent le patrimoine paysan et
notre région viticole du Cognac en est impactée, alors quelle
occupent une part importante de notre économie locale.

Des projets se développent, dans notre région, sans

limite... Un observateur de l'éolien, vient de voir le plan en Charente Maritime soit l'impulsion de M. BUSSEYERAN quel poids va-t-il pouvoir développer face aux lobbies qui sont de plus en plus puissants surtout que l'état veut investir 8 milliards d'euros par an, pendant 15 ans...

Ces projets divisent la population locale, souvent mal informée de problèmes inhérents à ces modes d'énergie renouvelée. Charbonnières, au vu de machines de 120m de hauteur à 600m des habitations, après St Pierre de Juilliers, et qui va ouvrir aux de nouveaux projets.

Je suis défavorable à ce projet,
Mme Michel Nayon 13 Le Frêne 17460 Les Touches de Breuille

Fr 08/01/19 - Je suis ^{contre} les éoliennes, pour les nuisances sonores et visuelles
Chantal Guilleau 12 Route de Charbonnières
"Le Breuil"
17470 Charbonnières.

Mr Decau J Paul et Esile et Nicolas mon Fils
Je suis pour le projet, Particulier pour l'investissement à venir, Nos enfants et petits enfants. C'est comme de la source comme un barrage, le salaire plus vite que le vent éolien, est bien / ça est une turbine humaine.
à Decau J Paul
le 14/02/2019

3/2 14/02/2019 Dégrais Hubert Propriétaire à Charbonnières
Je suis contre ce projet d'éolien pour cause de bruit constant très gênant la nuit surtout et aussi la pollution visuelle.

10/2 18/02/19 VETEAU Gerard J + Pierre de Juilliers
De l'électricité nous en consommons tous, donc il faut en produire. Que ce soit par des Heolennes des panneaux solaires du photovoltaïque etc - etc... c'est à dire tout ce qui peut remplacer le nucléaire. Je suis d'accord. Pourtant quand on se rappelle de Tchernobyl le nuage bien maîtrisé c'était arrêté à nos frontières! peut être voilà la raison pour laquelle je suis pour l'implantation d'éoliennes

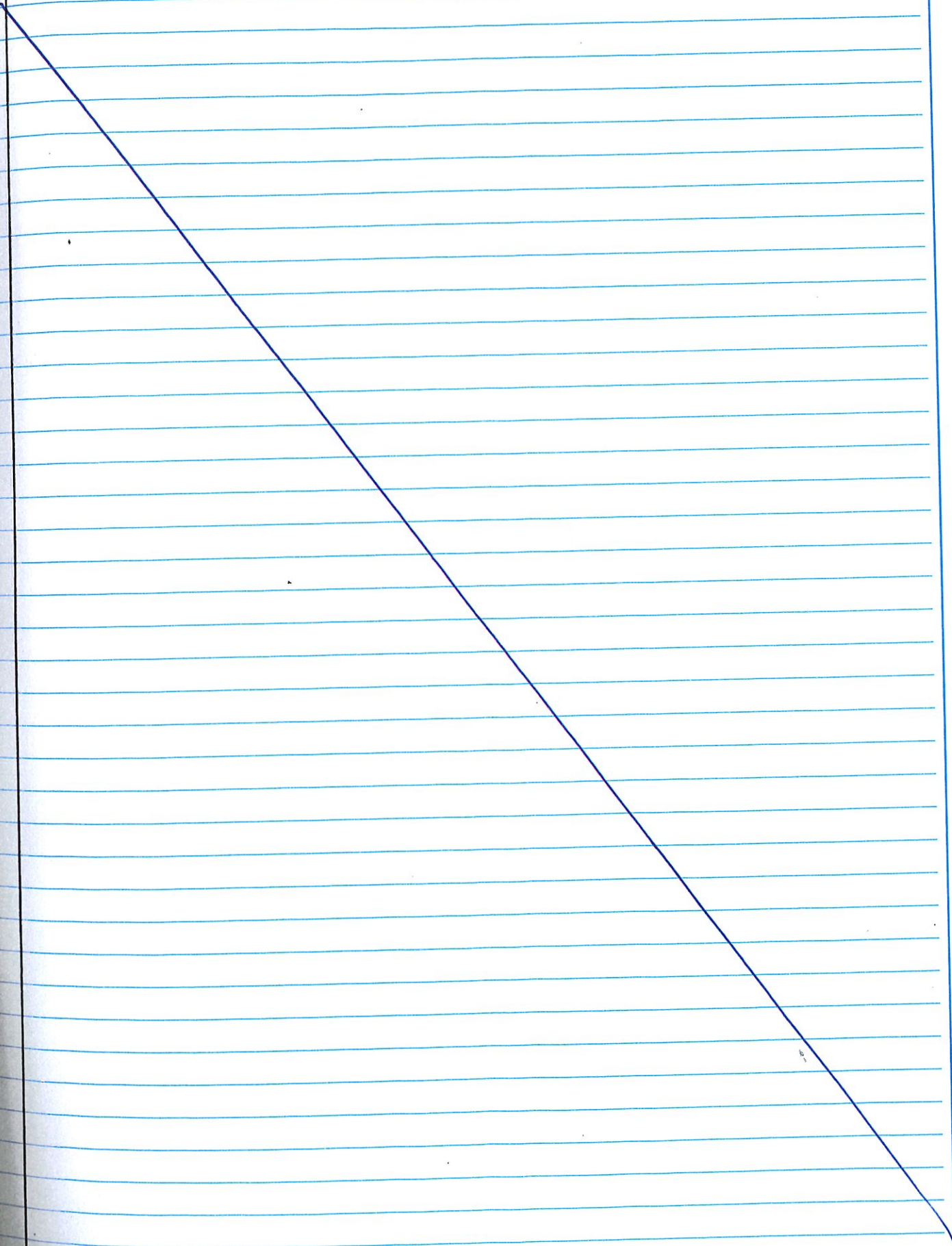
7/c	Mail Prefecture	25/1/2018	Alice Bédouange Fr
8/c	Mail Prefecture	25/1/2018	Thierry Dupré
9/c	Mail Prefecture	28/1/2018	Jean MAURY
10/c	Mail Prefecture	28/1/2018	Bernard DUCHEUX
11/c	Mail Prefecture	28/1/2018	Christine TAZAH
12/c	Mail Prefecture	29/1/2018	Michel GRANDER
14/c	Mail Prefecture	31/1/2018	Joséphine BRUNET / + Lettre Président
16/c	Mail Prefecture	1/2/2018	Scherrer Jean Michel
18/c	Mail Prefecture	2/2/2018	Alain Schellenberger
19/c	Mail Prefecture	14/2/2018	Alain Schellenberger / + ch. oh grand
17/c	Mail Prefecture	4/2/2018	Alain Schellenberger / + lettre de 5.5 2016
18/c	Courrier Maire	(renu) le 31/1/2018	Alain Bouffandeau
19/c	Mail Prefecture	6/2/2018	Claude Croissant
20/c	Mail Maire	8/2/2018	M ^{re} et M ^{lle} ALBINA ALAIN
21/c	Mail Prefecture	11/2/2018	M. Claude MARTIN Roche fort
22/c	Courrier Maire	11/2/2018	M. Claude MARTIN - id. lideman
23/c	Courrier Maire	7/2/2018	Yves Ph. Charbonnières
24/c	Courrier Maire C ⁱ	13/02/2018	Michèle FLEMINGUE Charbonnières
25/c	Courrier Maire C ⁱ	14/02/2018	Jacques FLEMINGUE Charbonnières
26/c	Courrier Maire C ⁱ	14/02/2018	Yvonne FLEMINGUE Charbonnières
27/c	Courrier Maire C ⁱ	14/02/2018	Claude JÉFOIS Béryon
28/c	Mail Prefecture	13/02/2018	Aldo GIOVANNINI Charbonnières
29/c	Mail Prefecture	18/2/19	Raymond OTT (jeulle) Fulhouze
30/c	Mail Prefecture	18/2-19	Madame Levy
31/c	Mail Prefecture	18/2-19	Alice TOURNIER Alzee
32/c	Courrier Maire	18/2/19	Bruno CONROTTÉ S ^t Herode
33/c	Courrier Maire	18/2-19	Françoise BILLY S ^t Herode
34/c	Courrier Maire	18/2-19	J. Claude JÉFOIS S ^t Herode Jeulle
35/c	Mail Maire	17/2-19	Elisabeth Jalarét et Frédéric BOUSET
36/c	Mail Maire et Inf	19/2/19	Alain SEFFENBERGER Charbonnières
37/c	Mail Maire	19/2/19	Christine AST-OTT
38/c	Courrier Maire C ⁱ	19/2/19	Agnes BINARY
39/c	Courrier Maire C ⁱ	19/2/19	Mme DIOUÉAU Fulhouze/Saubert
40/c	Courrier Maire C ⁱ	18/2/19	Jacques JAIL
41/c	Mail Prefecture	18/2/19	Alain GAUGERY
42/c	Mail Prefecture	18/2/19	Cécile GRACIER (Lfo)
43/c	Mail Prefecture	19/2/19	Pascal et Françoise PORRET SEAWANT
44/c	Mail Prefecture	17/2/19	Guillaume JÉFOIS
45/c	Mail Prefecture	18/2/19	Neil CRAVEN - Jane CAMS BROOKIE
46/c	Mail Prefecture	16/2/19	J.P. KOLLHOFF
47/c	Mail Prefecture	16/2/19	M. JESPLANES
48/c	Mail Prefecture	19/2/19	Famille OTT Fulhouze

18/02
2018

Paul Pfeiffer
Paul Pfeiffer

19/02/2018
19/02/2018

Reneal BOINOT VERVAANT
Sylvie MEYER UTTER



Vingt-troisième page et dernière

Le présent registre ainsi que les cinquante lettres au hors enquête pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins,

COMMISSAIRE
M.B
ENQUÊTEUR

le _____
à M. le Prefet de la Charente - Justice

(Voir mentions de clôture en page 19)

de 22/02/2015.

RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
SONT ANNEXÉS AU PRÉSENT REGISTRE

[Signature]